

PRODUCTIONS SCIENTIFIQUES 2015-2025

➤ **SENEGAL**



SOMMAIRE

3.8 Le Sénégal	1
Sigles	3
Introduction	5
3.8.1 Quelques éléments de contexte	6
3.8.2 Cartographie de la recherche	10
Les structures de recherche dans notre étude	10
Les chercheurs de notre étude	11
Représentation féminine	11
La production de thèses	12
Répartition des thèses par discipline	13
Répartition des thèses par thématiques	13
Répartition des thématiques selon les structures	14
Articles scientifiques	14
Spécialisation thématique, type de revues et visibilité scientifique	15
Ouvrages	16
Chapitres d'ouvrages	16
Colloques	16
Accessibilité en ligne de la production scientifique	17
3.8.3 Analyse croisée des entretiens au Sénégal	17
3.8.4 Liste de références	22

SIGLES

ANAQ –Sup :	Autorité Nationale D'Assurance Qualité de l'enseignement Supérieur, de la recherche et de l'innovation
CAMES :	Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur
CFS :	Campus franco-sénégalais
Campusen :	Campus Sénégal
CEPES :	Conférence des établissements privés d'enseignement supérieur
CGE :	Conférence des grandes écoles
CNRS :	Centre national de la Recherche Scientifique
CRES :	Consortium pour la Recherche Économique et Sociale
EDP-UNCHK :	Ecole Doctorale Pluridisciplinaire
ESP :	École Supérieure Polytechnique
FASTEF :	Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation
FEPES :	Fédération des établissements privés d'enseignement supérieur
FLSH :	Faculté des Lettres et Sciences Humaines
GIRES :	Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur l'Éducation et les Savoirs
INEADE :	Institut National d'Étude et d'Action pour le Développement de l'Éducation
ISEP :	Institut Supérieurs d'Enseignement Professionnel
LaDiLaSH :	Laboratoire de Didactique des Langues et Sciences Humaines
LaDiMaSE :	Laboratoire de didactique des Mathématiques et Sciences expérimentales
LARSCED :	Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation de l'École Normale Supérieure de l'Université Marien Ngouabi (Congo)
LaRSED :	Laboratoire de Recherche sur les Systèmes Éducatifs
LARSES :	Laboratoire de Recherche en Sciences Économiques et Sociales
LARTES :	Laboratoire de Recherche sur les Transformation Économiques et Sociales
M2TA :	Laboratoire Métiers, Mémoire et Territoires en Afrique
MESRI :	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
PER :	Personnels d'Enseignement et de Recherche
PATS :	Personnels Administratif, Technique et de Service
PSNRI :	Plan Stratégique National de la Recherche et de l'Innovation

RSD :	Laboratoire Recherches Sociolinguistiques et Didactique
SOLDILAF :	Laboratoire Sociolinguistique, Linguistique et Didactique des Langues en Afrique
STAPS-JL :	Sciences et Techniques de l'Activité Physique et du Sport, Jeunesse et Loisir
UADB :	Université Alioune Diop de Bambey
UASZ :	Université Assane Seck de Ziguinchor
UCAD :	Université Cheikh Anta Diop de Dakar
UGB :	Université Gaston Berger de Saint-Louis
UAM :	Université Amadou Makhtar Mbow de Diamniadio
UEMOA :	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UNCHK :	Université Numérique Cheikh Hamidou Kane
USNM :	Université Souleymane Niang de Matam
USOD :	Université du Sénégal Oriental Amath Dansokho
USSEIN :	Université du Sine-Saloum Elhadji Ibrahima Niasse

Introduction

Le mécanisme de Partage de connaissances et d'innovations (KIX) est une initiative du Partenariat Mondial pour l'Éducation (GPE) mise en œuvre par le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI).

Basé au sein de l'IFEF, le Centre régional KIX Afrique 21 fait partie des quatre (4) pôles KIX au niveau mondial et vise à améliorer les politiques et pratiques éducatives de 21 pays d'Afrique, à travers le partage de connaissances et d'innovations dans le domaine de l'éducation. Il est piloté par un consortium composé par l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie), la CONFEMEN et l'IFEF (Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation).

En s'adaptant aux besoins des systèmes éducatifs nationaux, le Centre KIX Afrique 21 appui efficacement les pays à relever leurs principaux défis en matière de politiques et de programmes. Le facilite le partage des connaissances entre les pays participants pour améliorer leur système d'éducation au moyen de données probantes pertinentes et de recherches concrètes.

La présente fiche consacrée au Sénégal s'inscrit dans le cadre d'un travail de cartographie de la recherche en éducation mené dans 10 pays d'Afrique de l'Ouest, coordonné par l'AUF pour le centre KIX Africa 21. Le Sénégal, pays d'Afrique de l'Ouest d'environ 18,1 millions d'habitants en 2023, présente une dynamique démographique soutenue (2,9% de croissance annuelle), avec une population jeune et majoritairement rurale. Malgré une stabilité politique relative, le pays a traversé une crise institutionnelle entre 2021 et 2024, marquée par des tensions sociales fortes, un chômage élevé des jeunes et des revendications croissantes en matière d'éducation, de santé et d'emploi. Sur le plan économique, le Sénégal affiche une croissance soutenue (6,1%), portée notamment par les secteurs agricole et extractif, mais reste confronté à une dette publique élevée et à un déficit commercial structurel. Dans le domaine éducatif, le pays consacre 24% de son budget national à l'éducation, mais les taux de scolarisation restent contrastés (85% au primaire, 50% au secondaire et 15 % dans le supérieur), avec des écarts marqués selon le genre. L'enseignement supérieur est encadré par le MESRI, qui porte des réformes ambitieuses à travers le Plan Stratégique National de la Recherche et de l'Innovation (2023-2032), visant à accroître l'investissement en recherche et à promouvoir l'innovation. Dans ce contexte, cette fiche vise à dresser un panorama actualisé des acteurs, des structures, des dynamiques et des productions de la recherche en éducation au Sénégal, afin de mieux situer le pays dans les écosystèmes scientifiques régionaux et internationaux.

L'élaboration de cette fiche repose sur une méthodologie combinant analyse documentaire, exploitation de bases de données et collecte d'informations qualitatives. Des questionnaires standardisés ont été diffusés auprès des structures et des chercheurs identifiés, et des entretiens semi-directifs ont été menés avec des acteurs clés (responsables institutionnels, enseignants-chercheurs, représentants d'organismes partenaires). Ce croisement de sources permet d'obtenir une vision à la fois statistique et analytique, tout en tenant compte des spécificités locales et institutionnelles du pays.

Si un effort de standardisation de la présentation a été réalisé afin de faciliter la comparaison entre pays, cette fiche doit être lue comme une photographie à un instant T, reflétant la situation et les données disponibles au moment de l'étude. Les systèmes de recherche étant en constante évolution, une actualisation régulière de ces informations sera nécessaire pour suivre les dynamiques en cours et mesurer les progrès réalisés.

La fiche est organisée en trois sections principales :

- **Quelques éléments de contexte** : présentation des données démographiques, politiques, économiques et éducatives, avec un focus sur l'enseignement supérieur et la recherche.
- **Cartographie de la recherche** : description des structures et acteurs identifiés, analyse de la production scientifique (thèses, articles, ouvrages, participation à des colloques), avec une attention particulière à la représentation féminine.
- **Analyse croisée des entretiens** : synthèse des perceptions et constats des acteurs nationaux sur les forces, faiblesses et perspectives du système de recherche.

3.8.1 Quelques éléments de contexte

Données sur le pays

Situation démographique et géographique

En 2023, la population du Sénégal est estimée à 18,1 millions d'habitants, avec un taux de croissance démographique de 2,9% par an, pouvant entraîner un doublement de la population en 25 ans. La répartition est presque équilibrée entre hommes (50,6%) et femmes (49,4%). Dakar concentre 22% de la population sur seulement 0,28% du territoire, avec une densité de 7 277 habitants/km², contre 92 habitants/km² au niveau national. L'espérance de vie est de 68,9 ans (70 ans pour les femmes, 67,7 ans pour les hommes), et le taux de fécondité national est de 4,2 enfants par femme, plus élevé en zones rurales. Le Sénégal, d'une superficie de 196 722 km², bénéficie d'une position stratégique en Afrique de l'Ouest, bordé par l'Atlantique et cinq pays voisins qui sont le Mali, la Mauritanie, la Guinée, la Guinée-Bissau et la Gambie.

Situation politique

La situation politique du Sénégal reste globalement stable malgré une crise institutionnelle entre 2021 et 2024. En mars 2024, Bassirou Diomaye Diakhère Faye a été élu président, succédant à Macky Sall et devenant ainsi le cinquième président du pays. Le Sénégal reste un régime démocratique présidentiel, avec un parlement de 165 membres. Depuis l'arrivée au pouvoir des nouvelles autorités, certaines institutions, comme le Conseil Économique, Social et Environnemental et le Haut Conseil des Collectivités territoriales ont été dissoutes. L'Acte 4 de la décentralisation a renforcé le rôle des collectivités territoriales, avec la généralisation de la communalisation, la montée en puissance des départements et la suppression des régions.

Situation économique

En 2023, la croissance du PIB réel du Sénégal a atteint 4,3%, contre 3,8% en 2022, portée par l'agriculture et les projets d'hydrocarbures, malgré un ralentissement des services dû à des restrictions. Au premier trimestre 2024, le PIB a progressé de 2,3% en glissement annuel, et de 8,9% au troisième trimestre par rapport au trimestre précédent. L'inflation a reculé de 9,7% en 2022 à 5,9% en 2023 grâce à des politiques monétaires strictes. Le déficit budgétaire a également diminué de 6,5% à 4,9% du PIB. Les exportations, en forte hausse (+24% en 2022), sont dominées par les produits pétroliers, l'or et l'acide phosphorique, mais la balance commerciale reste déficitaire. La dette publique, estimée à 75% du PIB, dépasse les normes de l'UEMOA, mais une baisse est attendue à partir de 2024 grâce aux revenus des hydrocarbures et à une meilleure gestion budgétaire.

Situation sociale

Le Sénégal fait face à une forte tension sociale, marquée par un chômage élevé des jeunes et des revendications croissantes pour un meilleur accès à l'éducation, aux soins de santé et aux opportunités économiques. Des organisations comme « Aar Sunu Election » dénoncent les dérives politiques et défendent les droits démocratiques, dans un contexte de violences policières, d'arrestations massives et de restrictions des libertés civiles. Les troubles liés à l'élection présidentielle et les coupures d'Internet ont renforcé le climat d'insécurité. Les secteurs de l'éducation et de la santé restent fragilisés par des défis structurels et des mouvements de grève. Par ailleurs, le pays est confronté à l'émigration clandestine, malgré les initiatives publiques comme la Délégation à l'Entrepreneuriat rapide (DER F/J) pour soutenir les projets des jeunes.

Indicateurs globaux

Population générale	18,1 millions d'habitants
Croissance démographique	2,9 %
% de la population rurale	51 %
PIB / habitant	1 476 USD
% du budget de l'État consacré à l'éducation	24 %
% du budget de l'État consacré à l'éducation	19,94%
Répartition du budget de l'éducation par sous-secteur	Primaire : 50% à 60% Secondaire : Entre 20% et 30% ETFP : 5% à 10% Sup / Rech : Entre 10% et 15%
% du PIB affecté à la recherche	moins de 1 %
Taux de croissance économique	6,1%

Source : ANSD Sénégal ; UNESCO UIS ; Banque mondiale – Sénégal

Indicateurs scolaires

Langue d'enseignement	Français
Taux bruts de scolarisation (primaire / secondaire / supérieur)	Primaire : 85% (85,6% pour les filles) Secondaire : 50% (37,2% pour les filles) Sup : 15% (10% pour les filles)
Répartition Public / privé (primaire / secondaire / supérieur)	Primaire (80/20) Secondaire (82/18) Sup (80/20)
Taux d'accès à l'enseignement supérieur	10 %
Indicateur de qualité scolaire (PASEC par exemple / pauvreté des apprentissages)	En 2019, 74,7 % des élèves atteignent un seuil suffisant de maîtrise en lecture

Source : Institut de statistique de l'UNESCO ; Banque mondiale – Sénégal

Focus sur l'enseignement supérieur au Sénégal

Le ministère

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) supervise le secteur. Il se concentre sur l'amélioration des infrastructures, la promotion de la recherche scientifique, et la numérisation des processus, notamment la dématérialisation des procédures d'orientation des bacheliers avec la plateforme Campusen et celle des autres procédures administratives pour répondre aux besoins du marché de l'emploi.

Politiques et stratégies de recherche

Le Sénégal s'est résolument orienté vers l'alignement de l'enseignement supérieur avec les besoins de l'économie. Ainsi, le Plan Stratégique National de la Recherche et de l'Innovation (PSNRI 2023-2032) fixe des objectifs ambitieux, tels que :

- Atteindre 1% du PIB pour les dépenses publiques en recherche et innovation d'ici 2027 ;
- Encourager des investissements privés représentant 2% du PIB ;
- Favoriser les projets innovants, avec 25% des initiatives impliquant des femmes et au moins 50 brevets déposés d'ici 2025.

Le Sénégal a opté pour la Réforme LMD depuis 2008 et ne reconnaît que trois diplômes académiques : la Licence, le Master et le Doctorat unique. Les diplômes délivrés par les écoles de formation spécialisées ne sont pas concernés. Ils sont généralement régis par des décrets, comme c'est le cas des diplômes délivrés par la Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation (FASTEF) ou encore par l'Ecole Supérieure d'Economie Appliquée.

Organisation des structures

L'enseignement supérieur sénégalais repose sur un cadre institutionnel géré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Ce cadre comprend :

1. Universités publiques : telles que l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB), l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ), l'Université Alioune Diop de Bambey (UADB), l'Université du Sine-Saloum Elhadji Ibrahima Niasse (USSEIN) ou encore l'Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (UNCHK) et l'Université Amadou Makhtar Mbow de Diamniadio (UAM) et d'autres universités l'Université Souleymane Niang de Matam (USNM), et l'Université du Sénégal Oriental Amath Dansokho (USOD) récemment créées pour améliorer l'accès à l'enseignement supérieur ;
2. Instituts et écoles spécialisés : des structures comme l'École Supérieure Polytechnique (ESP) et l'École Supérieure d'Economie Appliquée (ESEA), qui offrent des formations dans des domaines spécifiques ;
3. Partenariats publics-privés : une diversification de l'offre avec une participation accrue d'universités privées accréditées ;
4. Par ailleurs, le Sénégal compte :
 - cinq (5) écoles d'ingénieur, dont quatre (4) intégrées à des universités et une école autonome ;
 - le Campus franco-sénégalais (CFS) ;
 - six (6) instituts supérieurs d'enseignement professionnel (ISEP)¹

¹Rapport sur la situation de l'enseignement supérieur : Sénégal Commission nationale de l'UNESCO en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) Professeur Olivier SAGNA, Directeur des Études et de la Coopération (DEC) Direction générale de l'Enseignement supérieur (DGES) Mars 2022, p.

Dans l'enseignement supérieur privé, on compte quelques 230 établissements regroupés au sein de trois organisations professionnelles que sont la Conférence des grandes écoles (CGE), la Conférence des établissements privés d'enseignement supérieur (CEPES) et la Fédération des établissements privés d'enseignement supérieur (FEPES)².

Le système est en train de se moderniser grâce à des initiatives comme :

- Le Fonds National de la Recherche et de l'Innovation ;
- La création de villes numériques et intelligentes pour stimuler l'écosystème éducatif et scientifique.

La qualité de l'enseignement supérieur est garantie par l'Autorité Nationale D'Assurance Qualité de l'enseignement Supérieur, de la recherche et de l'innovation (ANAQ-Sup), l'une des premières agences en assurance qualité de l'Afrique francophone et a été mise en place en 2012. Le nouveau décret N°2018-1956 du 07 novembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de l'ANAQ-Sup élargit les missions de l'Autorité à la Recherche et à l'Innovation. En effet, l'ANAQ-Sup a été créée par le décret 2012-837 du 07 août 2012 remplacé par le nouveau décret N°2018-1956 du 07 novembre 2018 élargissant ses missions à la Recherche et à l'Innovation.

Personnels d'enseignement et de recherche

Le personnel académique est évalué suivant les standards du Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur (CAMES) est hiérarchisé selon trois principaux grades :

- Assistants : ils assurent des travaux dirigés (TD) et des travaux pratiques (TP). Ils sont généralement recrutés avec un master et progressent en soutenant une thèse ;
- Maîtres-assistants : Ils s'occupent des travaux pratiques et des travaux dirigés des étudiants, et participent à la recherche ;
- Maîtres de conférences : titulaires d'un doctorat, ils dispensent des cours magistraux et peuvent encadrer des projets de recherche ;
- Professeurs titulaires : ils doivent justifier de nombreuses publications et d'encadrements réussis pour accéder à ce grade. Ce sont eux qui occupent souvent des postes administratifs de haut niveau (recteurs, doyens).

Selon la Loi 2019-02 modifiant certaines dispositions de la Loi 81-59 portant statut du personnel d'enseignement et de recherche, les grades ont subi une réforme qui n'a de valeur qu'à l'interne. Mais la base reste l'avancement par le CAMES. Ainsi, les assistants titulaires d'un doctorat sont reclassés Maîtres de conférences assimilés, lorsqu'ils passent Maîtres-assistants CAMES, ils deviennent Maîtres de conférences titulaires. Les Maîtres de conférences CAMES deviennent professeurs assimilés. Seul le grade de Professeur titulaire n'a pas subi de changement. Cette réforme s'est accompagnée d'un relèvement des charges horaires.

En 2020, le sous-système public de l'Enseignement supérieur s'appuyait pour son fonctionnement sur 2403 personnels d'enseignement et de recherche (PER) permanents, 6510 vacataires¹⁴ et 2913 personnels administratifs, techniques et de service (PATS)³.

Financement

Le financement de l'enseignement supérieur repose sur :

- Les budgets publics pour les infrastructures et la recherche ;
- Une implication accrue du secteur privé, notamment pour les projets axés sur l'innovation et les start-ups. Le financement total en R&D doit dépasser 3% du PIB à moyen terme pour aligner les priorités éducatives avec les besoins économiques et technologiques.

²Idem.

³Rapport sur la situation de l'enseignement supérieur : Sénégal Commission nationale de l'UNESCO en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) Professeur Olivier SAGNA, Directeur des Études et de la Coopération (DEC) Direction générale de l'Enseignement supérieur (DGES) Mars 2022.

Selon le rapport sur l'enseignement supérieur, les allocations budgétaires allouées à l'Enseignement supérieur ont connu une augmentation croissante, puisque celles-ci sont passées de plus de cent trente milliards de FCFA 2015 à plus de deux cents milliards de FCFA en 2020. Cela permet de prendre également en charge l'augmentation rapide des effectifs des bacheliers qui tapent à la porte de l'université.

Par ailleurs, le MERSI a mis en place un fonds d'appui à la recherche appelé le Fonds d'Impulsion de la Recherche Scientifique et Technologique (FIRST) d'un montant de 500 millions de francs CFA qui permet de financer les projets de recherche des chercheurs et équipes de recherche sénégalais.

Autre les subventions de l'État, il y a l'appui de certains partenaires techniques et financiers, tels la Banque mondiale (BM), l'Agence française de développement (AFD), la Korea International Cooperation Agency (KOICA).

Effectifs des structures

En 2023, le Sénégal comptait environ 269 559 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur. Ces étudiants sont répartis comme suit :

- Universités publiques : 8 établissements regroupant environ 69% des étudiants, soit 186 514 inscrits ;
- Instituts supérieurs d'enseignement professionnel (ISEP) : 5 établissements, avec une contribution notable au système public ;
- 127 universités privées accréditées.

3.8.2 Cartographie de la recherche

Les structures de recherche sénégalaise dans notre étude

L'analyse de l'écosystème universitaire du Sénégal et le recensement des structures de recherche universitaires actives, principalement dans les domaines en lien avec l'éducation et la formation, révèle l'existence des laboratoires et groupes de recherche suivants :

Tableau 1 : présentation des structures de recherche impliquées dans l'étude

Nom de la structure	Villes	UFR / département / institut	Disciplines
Laboratoire de Recherche sur les Transformation Économiques et Sociales (LARTES)	Dakar	LARTES-IFAN – Université Cheikh Anta DIOP De Dakar(UCAD).	sociologie, éducation, anthropologie, sciences politiques.
Consortium pour la Recherche Économique et Sociale (CRES)	Dakar	Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD).	économie, droit, techniques quantitatives, sociologie.
Laboratoire de Didactique des Langues et Sciences Humaines (LaDiLaSH)	Dakar	Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD).	sciences de l'éducation, didactique des langues, didactique des sciences humaines et sociales.
Laboratoire de didactique des Mathématiques et Sciences expérimentales (LaDiMaSE)	Dakar	Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD).	sciences de l'éducation, didactique des maths, didactique des sciences expérimentales.
Laboratoire de Recherche sur les Systèmes Éducatifs (LaRSED)	Dakar	Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation, (FASTEF) – Université Cheikh Anta DIOP De Dakar (UCAD).	sciences de l'éducation, analyse des systèmes éducatifs.

Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur l'Education et les Savoirs (GIRES)	Dakar	Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation, (FASTEF) - Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD).	sciences de l'éducation, analyse des systèmes éducatifs.
Sciences et Techniques de l'Activité Physique et du Sport, Jeunesse et Loisirs (STAPS-JL)	Dakar	Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du Sport, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD).	sciences de l'éducation, analyse des systèmes éducatifs, didactique des sports.
Laboratoire Métiers, Mémoire et Territoires en Afrique (M2TA)	Dakar	Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation, (FASTEF) - Université Cheikh Anta DIOP De Dakar (UCAD).	sciences de l'éducation, histoire, géographie.
Laboratoire Recherches Sociolinguistiques et Didactique (Labo RSD)	Saint-Louis	Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB).	Sorbonne Paris Cité
Laboratoire de recherche en sciences économiques et sociales (LARSES)	Ziguinchor	Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ).	Politiques publiques, économie genre et régulation.
Ecole Doctorale Pluridisciplinaire (UN-CHK)	Dakar	Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK).	Sciences de l'éducation
Institut National d'Étude et d'Action pour le Développement de l'Education (INEADE)	Dakar	Ministère de l'Education Nationale (MEN).	Évaluation - Mesure - Manuels - recherche en éducation.

L'analyse de ce tableau met en évidence une forte concentration des structures de recherche au sein de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar, ce qui confirme son rôle central dans le paysage scientifique national, notamment dans les domaines de l'éducation, de la didactique et des sciences sociales. Cette position dominante s'explique en partie par son ancienneté : fondée en 1958, l'UCAD a précédé de plus de trois décennies la création de la deuxième université sénégalaise, l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, ouverte en 1991.

Les structures de recherche recensées et qui sont en lien direct avec l'objet de notre étude couvrent majoritairement les champs disciplinaires des sciences de l'éducation (didactique des disciplines, analyse des systèmes éducatifs, innovation pédagogique), et des champs qui s'inscrivent dans une perspective interdisciplinaire en puisant de la sociologie, de l'anthropologie, de l'économie, et des sciences politiques.

Les connexions entre le champ des sciences de l'éducation et celui des sciences sociales peuvent s'expliquer par une volonté de croisement des savoirs, afin de pouvoir répondre à des problématiques complexes qui touchent à l'impact des mutations socio-économiques sur les systèmes de formation, à la qualité de l'éducation, et aux enjeux de réformes des systèmes éducatifs.

Les chercheurs de notre étude

Les chercheurs recensés sont au nombre de 54 (faible représentation féminine)⁴. Ils appartiennent à une communauté académique sénégalaise impliquée dans les recherches en sciences de l'éducation, sciences sociales, et disciplines connexes.

Représentation féminine

Le tableau suivant présente des données désagrégées par genre à partir de la base de données conçue pour la cartographie du Sénégal.

⁴Cette estimation repose sur une comparaison entre les prénoms féminins et masculins au Sénégal.

Tableau 2 : Répartition par genre des activités de recherche au Sénégal

Catégorie	Total	Nbre Femme	Nbre homme	Pourcentage femmes
Thèses	55	13	42	23.6%
Auteur (article)	624	60	564	9.61 %
Auteur (ouvrage)	28	2	26	7.14 %
Auteur (chapitre ouvrage)	22	0	22	0%
Participation aux colloques	70	10	60	14.28 %
Entretiens	7	0	7	0%

Le tableau met en évidence une sous-représentation marquée des femmes dans l'ensemble des catégories liées à la présente étude. Sur toutes les dimensions – thèses, publications, participation à des colloques ou entretiens – les femmes représentent une minorité, parfois très marginale, voire absente.

Les chercheurs recensés sont issus de diverses structures de recherche et sont principalement affiliés aux universités de l'UCAD, de l'UGB, de l'UASZ et à d'autres établissements nationaux.

L'analyse des spécialités des chercheurs montre leur appartenance à une mosaïque de champs disciplinaires, dont les suivants : pédagogie générale et didactique, technologie éducative et numérique éducatif, Didactique des disciplines (SVT, physique, langues, etc.), sciences sociales en lien avec l'éducation (sociologie, anthropologie, démographie...).

La production de thèses

Entre 2015 et 2024, 55 thèses ont soutenu par les chercheurs sénégalais dans les thématiques retenues dans le cadre de cette étude⁵. Cela correspond à une moyenne de 5,5 thèses par an.

L'année 2017 est clairement l'année qui se caractérisent par le plus grand nombre de thèses soutenues, soient 15 thèses, alors que, pour les autres années, le nombre tourne plutôt autour de 4 à 8.

Cette hausse de soutenance en 2017 peut être liée à :

- La maturité de certains programmes de doctorat ou d'écoles doctorales, notamment si plusieurs promotions sont arrivées à échéance cette année-là ;
- Un financement ou des appels à projets de recherche lancés environ 3 à 4 ans avant (temps moyen d'une thèse), qui ont porté leurs fruits en 2017 ;
- Une politique nationale ou institutionnelle d'encouragement à la recherche.

Tableau 3 : Nombre de thèses soutenues par année

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Nombre de thèses soutenues	5	6	15	8	7	7	1	3	0	1	3	55

Le tableau révèle aussi une importante tendance à la baisse en matière de soutenance à partir de 2020. Ceci n'est pas une caractéristique du contexte sénégalais. L'impact de la pandémie de COVID-19 sur la soutenance des thèses de doctorat a été profond, en particulier dans les pays africains où les systèmes d'enseignement supérieur doivent faire face à des défis structurels qui ont amplifié les effets de la crise pandémique COVID-19. Cela se manifeste par une suspension brusque

⁵Pédagogie générale /Enseignement-apprentissage/ pratiques enseignantes et ingénierie curriculaire ; Technologies éducatives ; Formation et professionnalisation des enseignants ; Supervision des enseignants dont évaluation ; Didactique des disciplines ; inclusion scolaire.

des activités académiques en présentiel, et par le report massif des soutenances qui nécessitent une présence physique des membres du jury et des doctorants.

Alors que dans les pays développés, l'usage progressif des soutenances à distance grâce à des plateformes numériques sécurisées, les pays au faible revenu, comme le Sénégal, rencontrent des problèmes d'accès aux ressources technologiques (connexion, équipements) qui peuvent garantir une continuité en matière d'encadrement et de soutenance à distance.

En plus de l'impact de la pandémie COVID-19, nous pouvons évoquer aussi des enjeux relatifs à la réduction des mobilités (sud-nord) et à des reconfigurations des collaborations internationales, dont leurs conséquences sur la diminution des bourses doctorales.

La convergence de ces différents éléments permet d'expliquer une baisse structurelle du nombre de soutenances à partir de 2019-2020.

Tableau 4 : Répartition des thèses par université

Pays	Université	Nombre de thèses	% du total
Sénégal	Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB)	7	12.72%
	Université Cheikh Anta DIOP (UCAD)	24	43.6%
France	Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)	1	1.81 %
	Université de Strasbourg	3	5.45%
	Université d'Aix-Marseille	5	9.09%
	Université de Bordeaux	3	5.45%
	Université de Côte d'Azur	2	3.63%
	Université de Lyon	1	1.81%
	Université de Normandie	1	1.81%
Canada	Université de Montréal	1	1.81%
	Université du Québec	3	5.45%
	Université Laval	1	1.81%
Suisse	Université de Lausanne	2	5.45%
	Total	1	1.81%

Répartition des thèses par discipline

Les thèses sénégalaises sont majoritairement inscrites dans le champ disciplinaire des sciences de l'éducation (pédagogique, didactique et sociologie de l'éducation).

Répartition des thèses par thématiques

Les thèses au Sénégal sont réparties entre trois principales thématiques : la pédagogie générale, la didactique des disciplines et les technologies éducatives.

Tableau 5 : Répartition des thèses par thématique

Thématique	Nombre d'articles
Pédagogie générale, Enseignement-apprentissage, pratiques enseignantes et ingénierie curriculaire	8
Technologie éducative	6
Formation et professionnalisation des enseignants	14
Supervision des enseignants dont évaluation	3
Didactique des disciplines	16
Inclusion scolaire	8
Total	55

Selon le tableau, 3 thématiques principales font l'objet des thèses au Sénégal : la didactique des disciplines (27,08%) ; la Pédagogie générale, l'Enseignement-apprentissage, les pratiques enseignantes et l'ingénierie curriculaire (20,83%) et les technologies éducatives (20,83%).

Répartition des thématiques selon les structures

Les principales structures de recherches en lien avec l'étude sont intégrées à la Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation (FASTEF), au Laboratoire de Recherche sur les Systèmes Éducatifs (LRSE), Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur l'Education et les Savoirs (GIREs), Laboratoire Métiers, Mémoire et Territoires en Afrique (M2TA) à et le Laboratoire de Didactique des Langues et Sciences Humaines (LaDiLaSH). Ces structures mènent les recherches sur trois thématiques, qui sont la pédagogie générale, les technologies éducatives et la didactique des disciplines. Ensuite, il y a la faculté des Lettres et sciences humaines (FLSH) avec le Laboratoire Sociolinguistique, Linguistique et Didactique des Langues (SOLDILAF) qui s'intéresse à la didactique des disciplines et à l'inclusion scolaire.

A côté des structures de recherches nationales, nous pouvons citer l'école doctorale « Cognition, Langage, Education » de l'Université d'Aix Marseille qui, en plus des chercheurs CNRS, enseignants et enseignants-chercheurs, réunit des doctorants sénégalais dans différents domaines de recherche, tels que les sciences de l'éducation.

Articles scientifiques

Le recensement des articles des articles fait état d'une abondante production relative aux articles scientifiques publiés au Sénégal entre 2015 et 2024. Il s'agit de 611 articles.

Tableau 6 : Répartition des articles par année

Année	Nombre d'articles
2024	55
2023	60
2022	58
2021	86
2020	92
2019	78
2018	39
2017	82

2016	44
2015	30
Total	624

Ce tableau montre combien les publications des chercheurs sénégalais dans les domaines objet de l'étude sont importantes. La moyenne annuelle de publication est 62. Les années 2020 et 2021 constituent un tournant majeur, probablement dû à l'impact du numérique et à une forte activité de publication post-COVID.

En dehors des années 2019, 2020 et 2021, les autres années confirment cette dynamique avec une stabilité dans la production scientifique.

La répartition des articles scientifiques par champ disciplinaire montre une concentration des publications dans les domaines des sciences de l'éducation (didactique, pédagogique). Il y a aussi des publications qui relèvent de la littérature et des sciences du langage.

L'analyse des thématiques des articles au Sénégal fait ressortir que la grande majorité des articles concernent la thématique de pédagogie générale, enseignement-apprentissage, pratiques enseignantes et ingénierie curriculaire (501/624). Les autres thématiques concernent la didactique des disciplines et la formation et professionnalisation des enseignants.

Spécialisation thématique, type de revues et visibilité scientifique

La grande majorité des articles sont produits par des chercheurs des différentes structures de recherche de la Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation, (FASTEF) qui sont le Laboratoire de Recherche sur les Systèmes Éducatifs (LaRSEd), le Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur l'Education et les Savoirs (GIREs), le Sciences et Techniques de l'Activité Physique et du Sport, Jeunesse et Loisir (STAPS-JL), et le Laboratoire Métiers, Mémoire et Territoires en Afrique (M2TA). Les thématiques portent essentiellement sur la pédagogie générale, la didactique des disciplines et les technologies éducatives.

L'analyse des 624 articles recensés entre 2015 et 2024 montre une prédominance de publications dans des revues locales. La Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation (FASTEF) demeure le premier éditeur. La revue « *LIENS, Nouvelle Série - Revue Francophone* » est celle qui publie la majorité des productions scientifiques des chercheurs sénégalais. L'étude a recensé 518 articles parus dans cette revue, un nombre important qui s'explique par la nature pluridisciplinaire de la publication. De plus la revue est rattachée à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), et tout en disposant d'un comité éditorial (en interne), elle doit faire face au défi de l'indexation internationale qui reste limité et constitue un obstacle majeur à la visibilité, et à la reconnaissance scientifique des chercheurs sénégalais dans les réseaux internationaux.

Parmi les revues africaines dans lesquelles les chercheurs sénégalais publient, nous pouvons citer :

- *LAKISA* est une revue spécialisée dans les sciences de l'éducation. C'est une revue indexée, semestrielle, avec un comité de lecture scientifique et international. LAKISA est hébergée par le Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Education (LARSCED) de l'École Normale Supérieure de l'Université Marien Ngouabi (Congo) ;
- *Le Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé (Togo)*. Les articles du Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé (Togo) sont indexés dans la base de données AJOL ;
- *DJIBOUL* est une revue à parution semestrielle de l'Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire). Elle publie les articles des domaines des arts, communication, des lettres, des sciences humaines et sociales.

La production scientifique sénégalaise se distingue certes par son dynamisme, mais demeure majoritairement confinée à des circuits de publication locaux, limitant ainsi sa visibilité à l'échelle internationale. Cette réalité met en évidence l'importance d'un accompagnement renforcé des chercheurs vers des revues indexées, ainsi que le développement de partenariats éditoriaux stratégiques afin de valoriser et accroître l'impact des recherches menées.

Ouvrages

28 ouvrages sont recensés et publiés entre 2017 et 2021. Le thème central est clairement l'école au Sénégal, abordée sous plusieurs angles : politiques publiques : *L'école sénégalaise face aux enjeux de la modernité, un défi lancé à l'état et aux populations* (Mohamadou Ba), *La réforme. Comment passer d'une école au Sénégal à une école sénégalaise ?* (Ibrahima Mbengue Jaraaf) ; *Analyse du système éducatif au Sénégal du PDEF au PAQUET* (Momar Mbaye) ; *La question scolaire au Sénégal : éducation traditionnelle et laïcité* (Boubacar Traore). Les autres ouvrages sont consacrés à des thématiques comme l'éducation physique, la qualité des apprentissages.

La répartition des ouvrages par année montre que l'année 2024 domine avec 7/28 publications, suivie de l'année 2021 qui a vu la sortie de 7 ouvrages. Quant à la répartition des ouvrages par éditeur, l'on note que L'Harmattan Sénégal et L'Harmattan sont les principaux éditeurs, confirmant leur rôle central dans la diffusion des recherches en sciences sociales au Sénégal. On note également la percée des Presses Universitaires de Dakar.

La diversité des disciplines abordées est significative. On retrouve notamment des contributions en sciences du sport (4), sciences de l'éducation (1), et éducation - culture (1). Ces thématiques traduisent une volonté d'aborder l'éducation non seulement sous l'angle institutionnel, mais également à travers des prismes interdisciplinaires, comme la psychologie du sport, la culture ou encore les politiques éducatives.

Chapitres d'ouvrage

Au total, 22 publications de chapitres d'ouvrages par les chercheurs sénégalais entre 2017 et 2024. L'année 2022 est importante en publications, car 16 chapitres ont été recensés. Cette concentration récente de publications est consécutive à la publication des Actes du colloque organisé par la FASTEF.

D'un point de vue éditorial, la scène est dominée par l'éditeur Les Presses universitaires de Dakar, suivi de plusieurs autres structures académiques, telles que L'Harmattan.

Colloques scientifiques

L'analyse des contributions aux colloques fait apparaître un nombre de 70 contributions scientifiques dans des rencontres locales. Nous constatons une forte concentration autour de deux événements scientifiques qui sont : (i) « 60 ans des Écoles normales supérieures : parcours, mutations, défis et perspectives » un colloque organisé par la FASTEF en 2022 ; (ii) « Les Sciences de l'Éducation : apports, enjeux, réflexion dans le champ de l'Éducation et de la Formation » colloque organisé par le Département psychopédagogie & Jeunes Enseignants-Chercheurs en Sciences de l'Éducation de la FASTEF aussi, tenu en 2023.

La dynamique de la participation des chercheurs sénégalais aux colloques témoigne d'un engagement autour de thématiques liées à la formation des enseignants et à l'évolution des écoles normales supérieures. En outre, la concentration autour de deux grands colloques organisés par la FASTEF révèle que cette institution joue un rôle important et se présente comme un pôle majeur dans l'animation scientifique locale. Toutefois, la prédominance de la FASTEF comme seul organisateur des événements scientifiques met en avant un manque de diversité dans les opportunités de

diffusion scientifique et révèle un enjeu de faible internationalisation de la recherche, qui peut s'expliquer par un certain nombre d'obstacles à la participation des chercheurs sénégalais à des colloques internationaux (coûts, langue, réseau...).

Accessibilité en ligne de la production scientifique

L'analyse des thèses soutenues montre que sur 49, seulement 29 qui sont accessibles en ligne. La majorité des thèses consultables sont sur le moteur de recherche des thèses françaises : <https://theses.fr>. Quant aux articles qui sont publiés dans la revue de la FASTEF, ils sont consultables sur le site de l'université : <https://liens.ucad.sn/index>

L'accès en ligne aux thèses est un levier essentiel pour renforcer la visibilité scientifique de la production universitaire sénégalaise et africaine, tout en contribuant à une meilleure circulation des connaissances produites localement. Le recensement met en évidence une inégalité d'accès à la visibilité : les thèses soutenues dans des universités étrangères sont souvent automatiquement mises en ligne dans des dépôts institutionnels (comme HAL), tandis que celles soutenues localement restent peu ou pas visibles en ligne. Cette faible accessibilité constitue un frein à leur consultation par les chercheurs étrangers et limite les opportunités de collaboration avec les universités sénégalaises. Cette situation appelle à la généralisation de l'archivage et la diffusion numérique des thèses, à travers des plateformes nationales.

3.8.3 Analyse croisée des entretiens au Sénégal

Cette partie présente une analyse croisée des sept entretiens réalisés auprès de responsables académiques et administratifs au niveau des principales structures de formation et de recherche en éducation au Sénégal. Elle met en évidence un certain nombre de constats partagés par les personnes interviewées, des défis structurels persistants, ainsi que des pistes d'actions concrètes pour renforcer la contribution de la recherche à l'amélioration de la qualité du système éducatif.

Thématiques de recherche : une certaine diversité

Les entretiens révèlent une faible offre de formation clairement identifiée en sciences de l'éducation au sein de certaines structures universitaires. Toutefois, des approches connexes sont parfois accessibles à travers d'autres disciplines, telles que la sociologie de l'éducation, les sciences du langage, la didactique des langues, ou encore certaines composantes des humanités.

Les entretiens révèlent aussi une diversité de thématique dans les recherches menées, allant de la pédagogie générale aux technologies éducatives, en passant par la didactique des disciplines.

Même si cette pluralité témoigne de la richesse des préoccupations des structures de recherche pour les questions éducatives, elle reste dispersée. Comme le souligne un responsable :

« Il n'y a pas de chercheurs regroupés dans le pays pour discuter et produire sur la thématique »

Le constat qui semble récurrent dans les entretiens menés révèle l'absence d'initiative de coordination des thématiques de recherche qui empêche une mutualisation des efforts. Il en résulte que chaque structure développe ses propres axes, souvent en fonction des profils disponibles ou de projets ponctuels.

La dispersion des thématiques pose des défis en termes de lisibilité et d'impact des recherches produites. Pour y remédier, les acteurs interviewés recommandent : (i) la mise en place d'un cadre national de pilotage stratégique de la recherche en éducation ; (ii) le développement d'axes de recherche concertés entre institutions universitaires sénégalaises ; (iii) la priorisation des thématiques en fonction des besoins du système éducatif ; (iv) une incitation plus forte à la production scientifique structurée autour de pôles thématiques nationaux.

Formation des doctorants : des écoles doctorales qui manquent de moyens

Contrairement à d'autres pays de l'étude, le Sénégal se caractérise par l'existence d'écoles doctorales en lien avec les sciences de l'éducation relevant des universités Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), Gaston Berger (Saint-Louis, UGB), Assane Seck de Ziguinchor (UASZ).

Ces écoles doctorales encadrent un nombre important de doctorants, mais doivent faire face à des défis majeurs. Les responsables interrogés soulignent notamment l'insuffisance des moyens matériels (accès à la documentation, à Internet et aux bases de données), une situation qui limite la capacité des doctorants à produire des travaux conformes aux standards internationaux.

De plus, le nombre restreint d'encadrants qualifiés en sciences de l'éducation ralentit la progression des doctorants, et le suivi méthodologique est souvent insuffisant. Tous les acteurs interviewés soulignent l'insuffisance du nombre d'enseignants-chercheurs habilités à encadrer des thèses en sciences de l'éducation.

« En grande partie, c'est l'encadreur qui fait le suivi, mais, pour le moment, le département n'a pas un enseignant habilité à encadrer des doctorants. »
(un interviewé)

Cette situation ralentit les délais de soutenance et crée une surcharge de travail importante pour les enseignants disponibles, en termes de suivi régulier et de qualité des échanges avec leurs doctorants.

En outre, plusieurs acteurs regrettent l'absence d'un appui institutionnel plus structuré, et mettent en lumière un décalage préoccupant entre l'évolution rapide du monde de la recherche et le manque d'adaptation des moyens mis à disposition des enseignants-chercheurs.

« Le monde évolue, la recherche évolue, mais nos moyens n'évoluent pas. L'enseignant bénéficie de très peu de formation. Dès que tu arrives, on te donne des cours et, comme tu es le spécialiste, tu dois encadrer tous les étudiants demandeurs sans que, parfois, on n'est pas assez outillé pour ce travail d'encadrement. »
(un interviewé)

Malgré les diverses difficultés liées à la gestion quotidienne des écoles doctorales sénégalaises, les entretiens font part d'efforts significatifs entrepris dans le but d'améliorer leur fonctionnement et d'en renforcer le cadre réglementaire. Ces efforts se sont traduits par un certain nombre de mesures, parmi lesquelles on peut citer la charte des thèses, le cours de déontologie et d'intégrité scientifique, ainsi que le règlement intérieur de l'école doctorale.

Par ailleurs, un effort particulier est fait pour préparer les doctorants à la vulgarisation scientifique, notamment à travers le concours « Ma thèse en 180 secondes », avec l'intervention de formateurs en développement personnel et en art oratoire.

Évolution de carrière : lourdeur administrative

Bien que le CAMES, en tant qu'organisme régional chargé de l'évaluation et de la promotion des enseignants-chercheurs dans les établissements d'enseignement supérieur publics du Sénégal, propose des procédures fondées sur la recherche, l'enseignement et l'encadrement doctoral, plusieurs acteurs interrogés soulignent la lourdeur administrative de ces dispositifs ainsi que le décalage entre les critères formels et les réalités institutionnelles locales. Par exemple, les critères du CAMES mettent l'accent sur la production scientifique, notamment les publications académiques. Toutefois, les acteurs interrogés déplorent une reconnaissance limitée de leurs travaux au niveau national, notamment dans l'évaluation interne au sein de leurs institutions.

« Il y a un problème de reconnaissance des efforts de publication locale. Même les revues sénégalaises ne sont pas toujours prises en compte dans les évaluations. »
(un interviewé)

La surcharge horaire d'enseignement constitue l'une des contraintes majeures évoquées. Les enseignants-chercheurs sénégalais sont accaparés par leurs responsabilités pédagogiques (12 à 15 heures de cours par semaine), au détriment de leur investissement dans la recherche.

Participation à des séminaires / colloques : des occasions ponctuelles

Les entretiens révèlent des constats convergents sur la participation des enseignants-chercheurs sénégalais aux colloques et manifestations scientifiques. Certains chercheurs citent des occasions ponctuelles de participation locale, mais la participation internationale est jugée très faible, à cause du manque de financement qui constitue un frein majeur à l'évolution de la carrière académique et la visibilité internationale des chercheurs sénégalais.

« Les collègues sont obligés de mettre leurs propres moyens. Si le salaire ne te le permet pas, tu ne le feras. Mais il y a aussi des présentations en ligne. Donc, les difficultés sont plus financières. Il y a également le manque de temps pour participer aux congrès. »
(un interviewé)

Ce constat est corroboré par un directeur d'école doctorale, qui précise que l'université ne dispose d'aucune ligne budgétaire spécifique pour accompagner les enseignants-chercheurs dans leur participation aux conférences internationales, limitant ainsi leur visibilité et leur intégration dans les réseaux scientifiques.

Dans le but de déclencher une dynamique universitaire favorable à la mobilité internationale, les enseignants-chercheurs rencontrés appellent à la mise en place d'un dispositif national dédié au soutien de la mobilité scientifique, et à la promotion des colloques nationaux pour renforcer la dynamique de recherche locale.

Rayonnement de la structure : un rayonnement limité

Le rayonnement des structures de recherche en éducation au Sénégal demeure limité, comme en témoignent les propos recueillis lors des entretiens analysés.

« En somme, y a souvent des difficultés pour le rayonnement à l'international et surtout, on est un peu enclavé. Le temps et l'argent démotivent alors certains collègues. »
(un interviewé)

Bien que certaines entités universitaires sénégalaises soient inscrites dans des dynamiques de réseautage (Chaire de l'UNESCO pour les Sciences de l'Education (CUSE), Comité National pour le développement des Réseaux en Afrique de l'Ouest (CNDREAO)...), ces initiatives restent limitées.

En outre, même si les chercheurs publient leurs travaux dans des revues scientifiques locales (cas de l'UASZ), cette production demeure peu visible tant au niveau national qu'international. Cette situation conduit les responsables des structures enquêtées à souligner l'absence de plateformes numériques institutionnelles dédiées à la diffusion et à la valorisation de leurs recherches, une carence qui limite considérablement leur impact et compromet la reconnaissance des résultats scientifiques.

En définitive, le rayonnement des structures universitaires gagnerait à bénéficier d'interfaces numériques capables de garantir un référencement dans les bases scientifiques reconnues, et une reconnaissance plus large de la recherche en éducation au Sénégal.

Financement de la recherche : un obstacle majeur

Le manque de financement est unanimement dénoncé comme un obstacle majeur au développement de la recherche en éducation au Sénégal. En effet, aucune des structures interrogées ne bénéficie d'un budget spécifiquement alloué à la recherche, limitant ainsi fortement la capacité des équipes à planifier et à mener des travaux scientifiques d'envergure.

À l'instar de ce qui a été observé dans d'autres pays de l'étude, les enseignants-chercheurs du Sénégal déclarent devoir financer leurs recherches sur leurs propres ressources. Ils insistent ainsi sur la nécessité de mobiliser des financements spécifiques pour soutenir le développement de la recherche académique.

« On devrait faire comme d'autres universités qui ont recruté des agents juste pour capter des fonds qui seront répartis à différentes filières de l'université. Je recommande aussi qu'on puisse chercher d'autres fonds et éviter de trop dépendre de L'État qui ne donne qu'un budget de fonctionnement, des salaires. »

(Un interviewé)

En outre, la crise de financement se manifeste aussi par le manque d'accès aux bases de données scientifiques payantes, aux logiciels spécialisés.

Évaluation de la recherche : les enjeux de l'IA

Même si des recherches sont évaluées dans le cadre des procédures du CAMES, notamment pour la titularisation ou la promotion des enseignants-chercheurs, les responsables enquêtés confirment que leurs unités ne disposent pas de mécanisme formalisé d'évaluation interne (exemple des comités de lecture).

Quelques entretiens soulignent les enjeux émergents de l'intelligence artificielle (IA) dans le domaine de la recherche académique et doctorale. A ce sujet, les acteurs enquêtés reconnaissent que l'IA, bien qu'encore méconnue dans leurs structures, pose des défis éthiques nouveaux, notamment le risque de recours à ces outils pour la rédaction de thèses. Ces problèmes s'accroissent dans un contexte où les outils institutionnels de détection sont encore insuffisants, car les universités au Sénégal ne disposent pas encore de logiciel antiplagiat officiel. De leur côté, les enseignants ou candidats au CAMES s'appuient souvent sur leurs réseaux personnels pour faire évaluer les productions.

Il va sans dire que cette absence de dispositifs de relecture croisée et de retours critiques organisés au sein des structures enquêtées limite la qualité et la visibilité des publications locales. Ce déficit contribue à une circulation restreinte des travaux, entravant leur diffusion, leur valorisation et leur reconnaissance dans les espaces scientifiques nationaux et internationaux.

Afin de faire face à cette situation, il est important que les structures de recherche au Sénégal mettent en place des comités internes de lecture, basés sur des protocoles de validation. L'institutionnalisation des processus d'évaluation favorisera l'accompagnement des chercheurs dans la gestion de leur carrière académique, et des jeunes doctorants dans la structuration de leur parcours scientifique.

Archivage des productions : un véritable défi

L'archivage des productions scientifiques constitue un véritable défi au Sénégal. L'analyse des entretiens met en avant une absence quasi-totale de dispositifs structurés d'archivage et de capitalisation des productions scientifiques en éducation. Pour les enseignants-chercheurs enquêtés, l'essentiel de leurs travaux (articles, mémoires, rapports de recherche) est conservé

de manière informelle, sur des supports personnels, tels que des clés USB, des disques durs ou des ordinateurs portables. Il s'agit là d'une gestion individuelle qui conduit à un accès limité aux productions universitaires et empêche leur valorisation, aussi bien dans les sphères académiques qu'en dehors de ces dernières.

Relation entre recherches et politiques éducatives : des chercheurs rarement sollicités

Bien que les chercheurs enquêtés expriment une volonté claire de contribuer aux réformes éducatives nationales, leurs travaux sont rarement pris en compte ou valorisés dans les processus décisionnels. Cette situation soulève des interrogations quant au degré d'institutionnalisation des relations entre chercheurs et décideurs, ainsi qu'au manque de passerelles formelles entre la recherche et l'action publique dans les domaines de l'éducation et de la formation au Sénégal.

L'un des responsables interviewés recommande l'instauration d'un comité consultatif national où les chercheurs en éducation pourraient présenter leurs résultats chaque année aux autorités. Cette initiative permettra de renforcer la culture d'utilisation de l'évidence scientifique dans la conduite des politiques publiques.

Collaboration avec les partenaires techniques et financiers : des collaborations ponctuelles

Des partenariats existent entre certaines structures de recherche sénégalaises et des partenaires techniques et financiers, tels que l'AUF ou l'UNICEF. Toutefois, ces collaborations restent ponctuelles et peinent à s'inscrire dans la durée, faute de mécanismes de pérennisation.

Les entretiens menés avec les responsables des structures de recherche appellent à la mise en place de partenariats durables avec les acteurs techniques et financiers (PTF). Il est aussi important de redynamiser les conventions-cadres existantes, et créer des dispositifs d'incitation nationale dans les domaines de la recherche et de l'innovation.

Impact sur les pratiques pédagogiques et sur la formation des enseignants : un décalage persistant

L'analyse des entretiens réalisés avec les responsables et chercheurs des structures éducatives au Sénégal met en évidence un décalage persistant entre la recherche académique et les pratiques pédagogiques sur le terrain.

La majorité des personnes interviewées reconnaissent que les résultats de la recherche restent largement confinés à l'espace universitaire, freinant ainsi leur appropriation par les enseignants de terrain.

La question de l'impact des recherches sur les pratiques pédagogiques n'est pas soulevée uniquement au Sénégal, la majorité des pays du Sud manquent de dispositifs de capitalisation et de vulgarisation à destination des praticiens (enseignants, directeurs...). Cette situation limite la co-construction d'approches pédagogiques issues de la recherche.

Par ailleurs, les entretiens révèlent que les résultats issus des travaux de recherche sont rarement mobilisés pour alimenter les programmes de formation initiale ou continue. Dans le cas du Sénégal, il y a peu de programmes de collaboration entre les CRFPE et les laboratoires universitaires.

*« Les résultats de nos recherches restent dans les rapports ou les thèses. Ils ne sont pas repris dans les modules de formation des futurs enseignants. »
(un interviewé)*

Afin de garantir davantage d'articulation entre les programmes de recherche et les référentiels de formation des enseignants, les acteurs enquêtés recommandent d'établir des mécanismes formels

de collaboration entre les CRFPE et les universités, dans le but de co-construire les contenus de formation aussi bien initiale que continue. D'aucuns recommandent d'intégrer systématiquement les résultats de recherche dans les curricula de formation. Enfin, la création de revues pédagogiques accessibles aux formateurs et enseignants en exercice pourra constituer un espace d'échange scientifique régulier entre chercheurs, formateurs et responsables pédagogiques.



Malgré la richesse des travaux produits par les enseignants universitaires au Sénégal (615 articles et 27 ouvrages), leur diffusion auprès des praticiens, des décideurs et du grand public demeure limitée. Ce phénomène s'explique par l'absence de dispositifs institutionnalisés de vulgarisation et de dissémination des résultats.

Les chercheurs interrogés constatent une faible transformation des résultats en outils pédagogiques, rapports de politique publique ou recommandations concrètes. Cette absence de traduction opérationnelle freine l'intégration des résultats dans la formation des enseignants ou la conduite de réforme éducative.

Des perspectives à saisir pour structurer l'avenir

Dans le but d'améliorer le développement de la recherche en éducation, des perspectives sont dégagées à travers les six entretiens menés. Parmi lesquelles nous pouvons citer :

- Création d'un fonds national pour la recherche en éducation capable de contribuer à un financement récurrent, particulièrement dans les domaines de la recherche en éducation ;
- Développement de réseaux interuniversitaires pour la collaboration scientifique entre universités sénégalaises ;
- Mise en place de pôles régionaux ou thématiques qui mutualiseraient les compétences et les ressources des structures universitaires, et permettrait aussi une meilleure visibilité des travaux sénégalais sur le plan international ;
- Développement de plateformes numériques et diffusion capables d'alimenter une base documentaire pour la formation des enseignants et pour les décideurs politiques ;
- Mise en place de programme de renforcement des capacités méthodologiques des jeunes chercheurs. Ceci inclut des séminaires sur la culture de l'éthique de la recherche, des formations en rédaction scientifique, les projets de mobilité internationale...

3.8.4 Liste de références

DIA H., GOUDIABY J.A. (2020) *Le paradoxe de l'enseignement supérieur privé au Sénégal : réduire les inégalités tout en les maintenant*, Paris, AFD, Papier de recherche, n° 154.

DIEYE Alioune, 2021, *Analyse situationnelle de la recherche au Sénégal : Cartographie des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) et des structures/organismes de recherche* disponible sur <https://anaqsup.sn/wp-content/uploads/2024/03/RAPPORT-ANALYSE-SITUATIONNELLE-DE-LA-RECHERCHE-AU-SENEGAL-5-janvier-2022-.pdf>

Institut de statistique de l'UNESCO ; Banque mondiale - Sénégal

Loi 2019-02 modifiant certaines dispositions de la Loi 81-59 portant statut du personnel d'enseignement et de recherche

MBENGUE SEYDINA ABABAKAR, 2018, *L'enseignement supérieur public du Sénégal et le défi de la gestion par la performance*, Les papiers de recherche de l'ENA, Collection Administration Et Gestion Publique

MESRI (Ministère de l'Enseignement supérieur et de l'Innovation) (2019) *Données statistiques du sous-secteur de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation*, Dakar.

NIANE B. (2011) Les établissements privés d'enseignement supérieur au Sénégal. Entre mission de service public et entrepreneuriat éducatif, in LECLERC-OLIVE M. GHELLABG.S. & WAGNERA.-C. (dir.) Les mondes universitaires face au marché. *Circulation des savoirs et pratiques des acteurs*, Paris, Karthala, 207-223.

Rapport général de la CNAES sur https://www.univ-thies.sn/images/documents/Rapport_general_de_la_CNAES.pdf

Sagna Olivier, Mars 2022, *Rapport sur la situation de l'enseignement supérieur : Sénégal Commission nationale de l'UNESCO en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)* Professeur Olivier SAGNA, Directeur des Etudes et de la Coopération (DEC) Direction générale de l'Enseignement supérieur (DGES)